RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01546
Numéro SIREN : 488 120 478
Nom ou dénomination : ROMPETROL FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2023 sous le numéro de dépôt 20950

ROMPETROL France

1300 Av Albert Einstein

Bat 5 – Stratégie Concept

34 000 MONTPELLIER

Société par actions simplifiée au capital de 35 993 360 euros

RCS de Montpellier n° 488 120 478

Certifié conforme à l'original

Comptes annuels au 31 décembre 2022 (EURO – Europe)

ROMPETROL

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 058	2 058		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	81 288 440		81 288 440	81 288 440
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**81 290 498**	**2 058**	**81 288 440**	**81 288 440**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	14 923 175		14 923 175	3 743 366
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	4 406		4 406	493
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**14 927 581**		**14 927 581**	**3 743 859**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**96 218 079**	**2 058**	**96 216 021**	**85 032 298**

Rubriques			31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	(dont versé :	35 993 360)	35 993 360	35 993 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport			9 543 632	9 543 632
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			3 600 041	49 336
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau				-3 901 625
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			-880 059	9 772 330
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**48 256 974**	**51 457 033**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				157 279
Provisions pour charges			51 333	58 336
PROVISIONS			**51 333**	**215 615**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	17 103	36 244
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			251 754	85 215
Dettes fiscales et sociales			5 788 926	1 526 417
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			41 849 932	31 711 775
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**47 907 714**	**33 359 651**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**96 216 021**	**85 032 299**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				708
PRODUITS D'EXPLOITATION				**708**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			47 049	21 653
Impôts, taxes et versements assimilés			398	3 866
Salaires et traitements			190 500	136 500
Charges sociales			80 946	60 080
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			**318 892**	**222 099**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-318 892**	**-221 391**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				-5 891
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				10 328 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				**10 322 109**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			476 170	276 758
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**476 170**	**276 758**
RESULTAT FINANCIER			**-476 170**	**10 045 351**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-795 063**	**9 823 959**

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	815
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	164 282	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**164 285**	**815**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	383	2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		106 817
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**383**	**106 819**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**163 902**	**-106 004**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	248 899	-54 375
TOTAL DES PRODUITS	**164 285**	**10 323 632**
TOTAL DES CHARGES	**1 044 344**	**551 302**
BENEFICE OU PERTE	**-880 059**	**9 772 330**

1) Faits majeurs de la période

- Divers :

Les prêts consentis à ANAN et TRG ont été soldés par imputation aux différents comptes courants associés.

Les prêts accordés par ANAN et TRG ont été totalement soldés par le biais de versements en numéraire.

L'année 2022 a été marquée par une hausse rapide et importante des prix de l'énergie. A titre d'illustration, le prix d'un mètre cube de gasoil sur les marchés européens s'est établi en moyenne en 2022 à 872 € contre une moyenne en 2021 de 422 € soit une hausse de plus de 200 %. Cette hausse rapide a eu des effets immédiats sur le volume de besoin en fonds de roulement (BFR) du groupe et a nécessité de mobiliser fortement nos lignes de financement court-terme. Cette hausse n'a en revanche pas eu de conséquences sur la dégradation de nos marges, bien au contraire. Nos volumes commercialisés sont restés stables par rapport à 2021.

Les prix de l'énergie ont entamé une baisse sensible à partir du mois d'octobre 2022. Le mètre cube de gasoil passant de 989 € en octobre à 642 € en mars 2023 (-35%).

Il ne nous est pas possible naturellement d'anticiper les évolutions des marchés, mais le groupe reste mobilisé afin de garantir le financement des variations brutales de BFR.

2) Règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2020-02 du 5 juin 2020 modifiant le règlement de l'ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

- Participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres.

3) Complément d'informations relatifs au Bilan et Compte de résultat

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires éventuels).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, en fonction des durées suivantes :

Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau informatique	5 ans
Mobilier	5 ans

- Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits en comptabilité à leur prix d'acquisition ou de souscription.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'usage est déterminée en prenant en compte la situation nette de la société détenue et les perspectives d'avenir.

- Capitaux Propres

Le capital est composé de 359 933 600 actions de 0,10 euro de valeur nominale.

- Intégration Fiscale

Il existe une convention d'intégration fiscale entre Rompetrol France et Dyneff SAS, DPPLN SAS et Dyneff Retail SAS.

Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont conservées chez la mère.

Le taux d'imposition est de 25%.

- Effectif

L'effectif au 31/12/2022 de la société Rompetrol France est de 1 personne.

- Entreprises Liées

Le montant des créances et des dettes envers les autres sociétés du groupe et figurant dans les comptes de Rompetrol France est le suivant :

	DYNEFF
Client	
Fournisseur	- 229 803.67€
C/C Dyneff IS	- 14 848 497€
C/C Dyneff Retail IS	- 55 100€
C/C trésorerie	- 41 849 932€
C/C participation	18 129€

- Provision pour indemnité de départ à la retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour leurs indemnités de départ à la retraite est comptabilisé.

L'engagement a été calculé par la méthode des Unités de Crédit Projetées telle que recommandée par la norme IAS19 révisée.

Voici les hypothèses d'évaluation prises en compte :

Hypothèses actuarielles et sectorielles

Taux d'actualisation		3.7%
Table de mortalité femme		TPGF05
Table de mortalité homme		TPGH05
Taux de charges patronales		45%
Taux d'évolution des salaires		2.5%
Age de départ à la retraite	CADRE	63 ans
	MAITRISE Né en 1954 et moins	61 ans

	Né en 1955 et plus	62 ans
	EMPLOYE Né en 1951 et moins	60 ans
	Né entre 1952 et 1954	61 ans
	Né en 1955 et plus	62 ans

Taux de rotation

Taux de rotation (en %)	Toutes catégories
Age	
-30 ans	14,90%
30 - 34 ans	7,10%
35 - 39 ans	6,00%
40 - 44 ans	3,50%
45 - 49 ans	2,50%
50 - 54 ans	2,50%
55 - 59 ans	0,00%
60 ans et +	0,00%

Au 31/12/2022, la provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 51 333 euros.

- Honoraires CAC

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes dans le cadre de l'audit des comptes annuels 2022, s'élève à 32 466.5 euros.

- Consolidation

La société est mère du sous-groupe Rompetrol France.

Ce sous-groupe est consolidé dans les états financiers de ANAN International, société cotée à la bourse de Singapour (code Y35).

4) Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 058		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 058**		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	81 288 440		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**81 288 440**		
TOTAL GENERAL	**81 290 498**		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 058	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**2 058**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			81 288 440	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**81 288 440**	
TOTAL GENERAL			**81 290 498**	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	58 336		7 003	51 333
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	157 279		157 279	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**215 615**		**164 282**	**51 333**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	**215 615**		**164 282**	**51 333**

Dotations et reprises d'exploitation

Dotations et reprises financières

Dotations et reprises exceptionnelles 164 282

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	134	134	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 315	1 315	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	14 921 726	14 921 726	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	14 923 175	14 923 175	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	251 754	251 754		
Personnel et comptes rattachés	21 462	21 462		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 701	23 701		
Etat : impôt sur les bénéfices	5 729 772	5 729 772		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	13 991	13 991		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	41 849 932	41 849 932		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	47 890 611	47 890 611		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168860	INTERETS COURUS SUR PARTICIPAT°	254,76	3 050,00	-2 795,24
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**254,76**	**3 050,00**	**-2 795,24**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FACTURES NON PARVENUES	12 991,90	16 883,35	-3 891,45
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**12 991,90**	**16 883,35**	**-3 891,45**
AUTRES DETTES				
455701	INTERETS S/CC CEFC		7 399,00	-7 399,00
455801	INTERETS S/CC TRG		4 444,00	-4 444,00
TOTAL AUTRES DETTES			**11 843,00**	**-11 843,00**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROV CP	21 462,00	21 462,00	
428600	PROV CH PERSONNEL		54 000,00	-54 000,00
428601	PROV CH PERSONNEL AUG		-54 000,00	54 000,00
438201	PROV CS SUR CP DAP	9 542,01	9 578,49	-36,48
438600	PROV CHGE SOC A PAYER AN	-0,04	24 299,96	-24 300,00
438601	PROV CHGE SOC A PAYER DAP		-24 300,00	24 300,00
448601	AUTRES CHARGES A PAYER AUG°	296 389,00	1 523,00	294 866,00
448602	AUTRES CHARGES A PAYER PAIEMENT	-296 389,00	-1 523,00	-294 866,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**31 003,97**	**31 040,45**	**-36,48**
TOTAL CHARGES A PAYER		**44 250,63**	**62 816,80**	**-18 566,17**

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
448700	PRODUITS A RECEVOIR	1 315,00		1 315,00
TOTAL		**1 315,00**		**1 315,00**
TOTAL		**1 315,00**		**1 315,00**
PRODUITS A RECEVOIR				
AUTRES CREANCES				
448700	PRODUITS A RECEVOIR	1 315,00		1 315,00
TOTAL AUTRES CREANCES		**1 315,00**		**1 315,00**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**1 315,00**		**1 315,00**

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	51 457 033
Distributions sur résultats antérieurs	2 320 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	49 137 033

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		3 550 705
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	3 550 705	
Résultat de l'exercice	880 059	
SOLDE	**880 059**	

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	48 256 975

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
DYNEFF SAS	20 000 000 82 360 743	100	81 288 440 81 288 440		2 932 772 374 32 890 861
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	359 933 600			0,1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

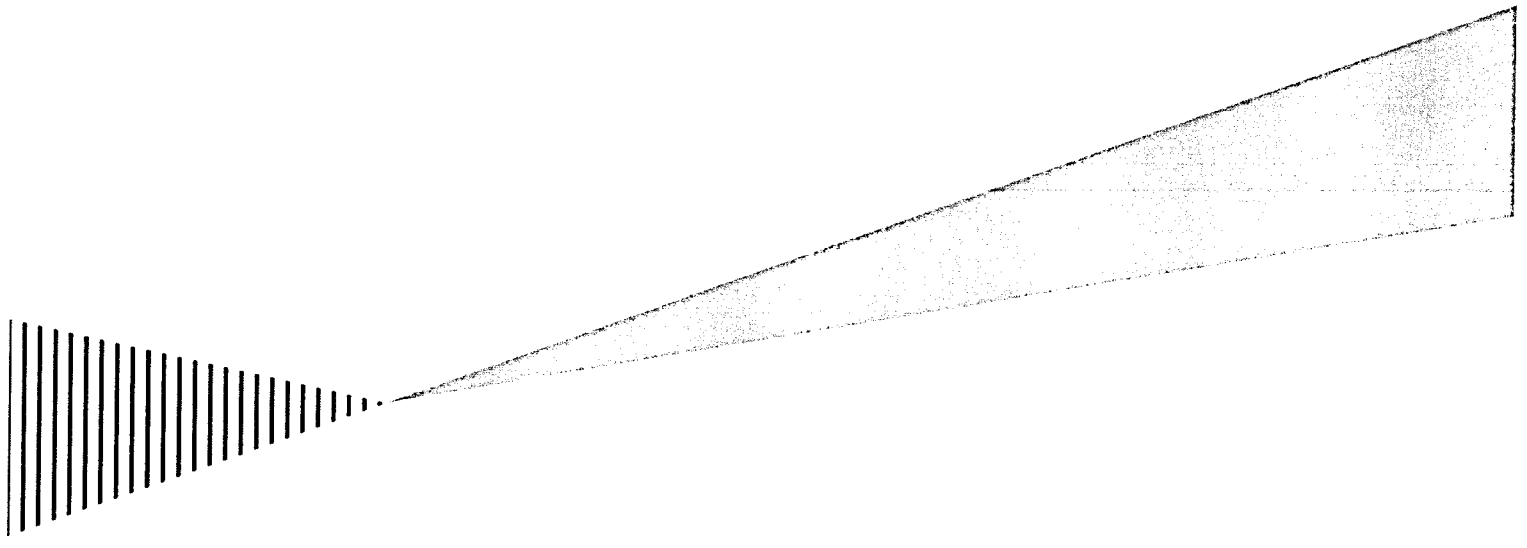
TOTAL						

Engagements reçus						
		Accordés par				
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						



Rompetrol France

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
Boulevard Jacques Saadé
48, quai du Lazaret
13002 Marseille

Tél. : +33 (0) 4 91 23 98 00
www.ey.com/fr

Rompetrol France

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Rompetrol France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Rompetrol France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Participations et autres titres » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation et leur dépréciation éventuelle.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent la valeur d'inventaire, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

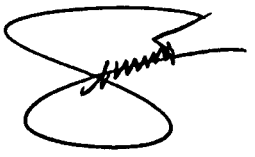
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 30 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Xavier Senent

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 058	2 058		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	81 288 440		81 288 440	81 288 440
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**81 290 498**	**2 058**	**81 288 440**	**81 288 440**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	14 923 175		14 923 175	3 743 366
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	4 406		4 406	493
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**14 927 581**		**14 927 581**	**3 743 859**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**96 218 079**	**2 058**	**96 216 021**	**85 032 298**

Rubriques			31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	(dont versé :	35 993 360)	35 993 360	35 993 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport			9 543 632	9 543 632
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			3 600 041	49 336
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau				-3 901 625
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			-880 059	9 772 330
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**48 256 974**	**51 457 033**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				157 279
Provisions pour charges			51 333	58 336
PROVISIONS			**51 333**	**215 615**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	17 103	36 244
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			251 754	85 215
Dettes fiscales et sociales			5 788 926	1 526 417
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			41 849 932	31 711 775
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**47 907 714**	**33 359 651**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**96 216 021**	**85 032 299**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				708
		PRODUITS D'EXPLOITATION		**708**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			47 049	21 653
Impôts, taxes et versements assimilés			398	3 866
Salaires et traitements			190 500	136 500
Charges sociales			80 946	60 080
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
		CHARGES D'EXPLOITATION	**318 892**	**222 099**
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**-318 892**	**-221 391**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				-5 891
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				10 328 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS		**10 322 109**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			476 170	276 758
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	**476 170**	**276 758**
		RESULTAT FINANCIER	**-476 170**	**10 045 351**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-795 063**	**9 823 959**

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	815
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	164 282	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**164 285**	**815**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	383	2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		106 817
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**383**	**106 819**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**163 902**	**-106 004**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	248 899	-54 375
TOTAL DES PRODUITS	**164 285**	**10 323 632**
TOTAL DES CHARGES	**1 044 344**	**551 302**
BENEFICE OU PERTE	**-880 059**	**9 772 330**

1) Faits majeurs de la période

- Divers :

Les prêts consentis à ANAN et TRG ont été soldés par imputation aux différents comptes courants associés.

Les prêts accordés par ANAN et TRG ont été totalement soldés par le biais de versements en numéraire.

L'année 2022 a été marquée par une hausse rapide et importante des prix de l'énergie. A titre d'illustration, le prix d'un mètre cube de gasoil sur les marchés européens s'est établi en moyenne en 2022 à 872 € contre une moyenne en 2021 de 422 € soit une hausse de plus de 200 %. Cette hausse rapide a eu des effets immédiats sur le volume de besoin en fonds de roulement (BFR) du groupe et a nécessité de mobiliser fortement nos lignes de financement court-terme. Cette hausse n'a en revanche pas eu de conséquences sur la dégradation de nos marges, bien au contraire. Nos volumes commercialisés sont restés stables par rapport à 2021.

Les prix de l'énergie ont entamé une baisse sensible à partir du mois d'octobre 2022. Le mètre cube de gasoil passant de 989 € en octobre à 642 € en mars 2023 (-35%).

Il ne nous est pas possible naturellement d'anticiper les évolutions des marchés, mais le groupe reste mobilisé afin de garantir le financement des variations brutales de BFR.

2) Règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2020-02 du 5 juin 2020 modifiant le règlement de l'ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

- Participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres.

3) Complément d'informations relatifs au Bilan et Compte de résultat

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires éventuels).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, en fonction des durées suivantes :

Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau informatique	5 ans
Mobilier	5 ans

- Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits en comptabilité à leur prix d'acquisition ou de souscription.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'usage est déterminée en prenant en compte la situation nette de la société détenue et les perspectives d'avenir.

- Capitaux Propres

Le capital est composé de 359 933 600 actions de 0,10 euro de valeur nominale.

- Intégration Fiscale

Il existe une convention d'intégration fiscale entre Rompetrol France et Dyneff SAS, DPPLN SAS et Dyneff Retail SAS.

Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont conservées chez la mère.

Le taux d'imposition est de 25%.

- Effectif

L'effectif au 31/12/2022 de la société Rompetrol France est de 1 personne.

- Entreprises Liées

Le montant des créances et des dettes envers les autres sociétés du groupe et figurant dans les comptes de Rompetrol France est le suivant :

	DYNEFF
Client	
Fournisseur	- 229 803.67€
C/C Dyneff IS	- 14 848 497€
C/C Dyneff Retail IS	- 55 100€
C/C trésorerie	- 41 849 932€
C/C participation	18 129€

- Provision pour indemnité de départ à la retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour leurs indemnités de départ à la retraite est comptabilisé.

L'engagement a été calculé par la méthode des Unités de Crédit Projetées telle que recommandée par la norme IAS19 révisée.

Voici les hypothèses d'évaluation prises en compte :

Hypothèses actuarielles et sectorielles

Taux d'actualisation		3.7%
Table de mortalité femme		TPGF05
Table de mortalité homme		TPGH05
Taux de charges patronales		45%
Taux d'évolution des salaires		2.5%
Age de départ à la retraite	CADRE	63 ans
	MAITRISE Né en 1954 et moins	61 ans

	Né en 1955 et plus	62 ans
	EMPLOYE Né en 1951 et moins	60 ans
	Né entre 1952 et 1954	61 ans
	Né en 1955 et plus	62 ans

Taux de rotation

Taux de rotation (en %)	Toutes catégories
Age	
-30 ans	14,90%
30 - 34 ans	7,10%
35 - 39 ans	6,00%
40 - 44 ans	3,50%
45 - 49 ans	2,50%
50 - 54 ans	2,50%
55 - 59 ans	0,00%
60 ans et +	0,00%

Au 31/12/2022, la provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 51 333 euros.

- Honoraires CAC

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes dans le cadre de l'audit des comptes annuels 2022, s'élève à 32 466.5 euros.

- Consolidation

La société est mère du sous-groupe Rompetrol France.

Ce sous-groupe est consolidé dans les états financiers de ANAN International, société cotée à la bourse de Singapour (code Y35).

4) Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 058		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 058**		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	81 288 440		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**81 288 440**		
TOTAL GENERAL	**81 290 498**		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 058	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**2 058**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			81 288 440	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**81 288 440**	
TOTAL GENERAL			**81 290 498**	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	58 336		7 003	51 333
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	157 279		157 279	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**215 615**		**164 282**	**51 333**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	**215 615**		**164 282**	**51 333**
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles			164 282	

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	134	134	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 315	1 315	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	14 921 726	14 921 726	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**14 923 175**	**14 923 175**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	251 754	251 754		
Personnel et comptes rattachés	21 462	21 462		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 701	23 701		
Etat : impôt sur les bénéfices	5 729 772	5 729 772		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	13 991	13 991		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	41 849 932	41 849 932		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**47 890 611**	**47 890 611**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168860	INTERETS COURUS SUR PARTICIPAT°	254,76	3 050,00	-2 795,24
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**254,76**	**3 050,00**	**-2 795,24**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FACTURES NON PARVENUES	12 991,90	16 883,35	-3 891,45
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**12 991,90**	**16 883,35**	**-3 891,45**
AUTRES DETTES				
455701	INTERETS S/CC CEFC		7 399,00	-7 399,00
455801	INTERETS S/CC TRG		4 444,00	-4 444,00
TOTAL AUTRES DETTES			**11 843,00**	**-11 843,00**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROV CP	21 462,00	21 462,00	
428600	PROV CH PERSONNEL		54 000,00	-54 000,00
428601	PROV CH PERSONNEL AUG		-54 000,00	54 000,00
438201	PROV CS SUR CP DAP	9 542,01	9 578,49	-36,48
438600	PROV CHGE SOC A PAYER AN	-0,04	24 299,96	-24 300,00
438601	PROV CHGE SOC A PAYER DAP		-24 300,00	24 300,00
448601	AUTRES CHARGES A PAYER AUG°	296 389,00	1 523,00	294 866,00
448602	AUTRES CHARGES A PAYER PAIEMENT	-296 389,00	-1 523,00	-294 866,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**31 003,97**	**31 040,45**	**-36,48**
TOTAL CHARGES A PAYER		**44 250,63**	**62 816,80**	**-18 566,17**

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
448700	PRODUITS A RECEVOIR	1 315,00		1 315,00
TOTAL		**1 315,00**		**1 315,00**
TOTAL		**1 315,00**		**1 315,00**
PRODUITS A RECEVOIR				
AUTRES CREANCES				
448700	PRODUITS A RECEVOIR	1 315,00		1 315,00
TOTAL AUTRES CREANCES		**1 315,00**		**1 315,00**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**1 315,00**		**1 315,00**

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	51 457 033
Distributions sur résultats antérieurs	2 320 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	49 137 033

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		3 550 705
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	3 550 705	
Résultat de l'exercice	880 059	
SOLDE	**880 059**	

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	48 256 975

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
DYNEFF SAS	20 000 000 82 360 743	100	81 288 440 81 288 440		2 932 772 374 32 890 861
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	359 933 600			0,1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						

ROMPETROL France
Société par Actions Simplifiée au capital de 35 993 360 euros
1300 Avenue Albert Einstein - Le Stratégie Concept - 34000 MONTPELLIER
Immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro B 488 120 478

ACTE SOUS-SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS DES ASSOCIES

EN DATE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille-vingt-trois, le trente juin à quinze heures,

LES SOUSSIGNES :

- **KMG International NV**, société de droit néerlandais (naamlozevennootschap), dont le siège social est World Trade Center Building, n°807, Tower A, Floor 8, Strawinskylaan, 1077 XX Amsterdam, Pays-Bas, immatriculée à la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 242 97754, représentée par Messieurs Catalin DUMITRU et Arman ALIMZHANOV, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes (« **KMGI** »),

- **AnAn Assets Management & Equity Investment** (HongKong) Co., Ltd., une limited liability company de droit chinois, dont le siège social est Room 2302-2304, 23/F Convention Plaza office Tower, 1 Harbour Rd Wan Chai, Hong Kong, République Populaire de Chine, immatriculée sous le numéro 2252902, représentée par Monsieur Jianjun ZANG, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes (« **ANAN** »),

Agissant en qualité de seuls associés (les « **Associés** ») détenant la totalité des 359.933.360 actions de la société ROMPETROL France, société par actions simplifiée au capital de 35.993.360 euros, dont le siège social est sis 1300 avenue Albert EINSTEIN - Le Stratégie Concept à MONTPELLIER (34000), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro B 488 120 478 (la « **Société** »),

CONNAISSANCE PRISE :

- Des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) ;
- Du rapport de gestion du Président ;
- Du rapport général des Commissaires aux Comptes ;
- Du rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;

ET APRES AVOIR DECLARE :

Qu'ils renoncent expressément, purement et simplement, aux délais de convocation et de mise à disposition des documents et rapports nécessaires à la prise des décisions objet des présentes, et reconnaissent avoir été en mesure de prendre pleine et entière connaissance de l'ensemble des documents et informations nécessaires à leur information préalable et à la prise des décisions ci-après.

ONT DECIDE DE PRENDRE A L'UNANIMITE LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

1. Rapport de gestion du Président ;
2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
4. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
5. Affectation du résultat ;
6. Approbation d'une distribution exceptionnelle de dividendes ;
7. Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce ;
8. Questions diverses ;
9. Pouvoirs pour les formalités légales.

Etant précisé que la société Ernst & Young, Commissaire aux Comptes titulaire a été régulièrement informé des présentes décisions.

PREMIERE DECISION
(« Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 »)

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels font apparaître une perte de 880 059 euros.

Les Associés approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, les Associés donnent au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Plus personne ne demandant la parole, le Président propose d'adopter cette résolution.

Après échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

DEUXIEME DECISION
(« Affectation du résultat »)

Le Président propose d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 880 059 euros au report à nouveau.

Origine :

Résultat de l'exercice			- 880 059 euros
	Solde antérieur	**Dotation de l'année 2022**	**Nouveau solde**
Report à nouveau	0 euros	- 880 059 euros	- 880 059 euros
Totaux		- 880 059 euros	- 880 059 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il a été procédé à une distribution de dividendes d'un montant de 2 320 000 euros au titre du dernier exercice.
Il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes ni de revenus au titre des deux précédents exercices.

Plus personne ne demandant la parole, le Président propose d'adopter cette résolution.

Après échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

TROISIEME DECISION
(« Approbation d'une distribution exceptionnelle de dividendes »)

Le Président indique qu'il serait souhaitable de procéder à une distribution exceptionnelle de dividendes d'un montant de 9 543 632 euros, prélevé en intégralité sur le poste « Prime d'émission », qui présente à la clôture de l'exercice un solde créditeur de 9 543 632 euros, soit une distribution unitaire de 0,0126 euros par action.

Le compte « Prime d'émission » sera ramené après cette distribution à un solde créditeur de 0 euro.

Le montant ainsi distribué sera payé à hauteur de 5 000 000 euros vers le 03 août 2023 et le solde avant le 31 décembre 2023.

Enfin, l'Assemblée Générale prend acte, en tant que de besoin, que le Comité Exécutif statuera, au cours de l'année 2023, sur le versement d'un acompte sur dividendes d'un montant de 456 368 euros.

Plus personne ne demandant la parole, le Président propose d'adopter cette résolution.

Après échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION
(« Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce »)

Le Président rappelle que la Société a signé ou poursuivi sur l'exercice 2021 plusieurs conventions avec l'un de ses dirigeants et l'un de ses Associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %.

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code du commerce, approuvent ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Plus personne ne demandant la parole, le Président propose d'adopter cette résolution.

Après échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION
(Situation du mandat du Commissaire aux comptes)

En conséquence de la résolution qui précède :

Le Président rappelle la situation des mandats des Commissaires aux comptes :

Commissaire aux comptes titulaire

Le Président rappelle que le mandat du cabinet ERNST and YOUNG, représenté par Monsieur Xavier SENENT arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se réunira en 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2025.

Plus personne ne demandant la parole, le Président propose d'adopter cette résolution.

Après échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

SIXIEME DECISION
(Pouvoirs pour les formalités légales)

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité requises par la loi et les statuts.

Après échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

Les présentes décisions seront mentionnées au registre des délibérations des Associés et le présent acte sera conservé par la Société en vue de sa consultation.

Pour KMGI
Monsieur Catalin DUMITRU

Pour AnAn
Monsieur Jianjun ZANG

Pour KMGI
Monsieur Arman ALIMZHANOV

Pour la Société
Le Président
Monsieur JianJun ZANG